

# Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*

Marie-José BÉGUELIN, Université de Neuchâtel  
et projet FNS 100012-113726 «La syntaxe interne des périodes»

## 1. Le statut syntaxique de *en veux-tu en voilà*

1. L'expression délocutive *en veux-tu en voilà*, désormais *EVEIV*<sup>1</sup>, est identifiée par les dictionnaires comme une locution figée signifiant *à l'aison, à satiété, beaucoup, en abondance (TLF)*. Les exemples (1)-(7) sont représentatifs de cet emploi lexicalisé où la séquence occupe la position d'un constituant de bas rang:

(1) Le travail de Peter Jackson tout entier suit la même expansion: 180 minutes au lieu de 100, des dizaines de dinosaures au lieu d'un ou deux, des effets spéciaux *en veux-tu en voilà*, parfois, malheureusement, à la limite du jeu vidéo. (*Le Temps*, 14.12.2005)

(2) Du personnel *en veux-tu en voilà* qui passe sa journée à traquer la poussière... (Écrit interne)<sup>2</sup>

(3) il agaçait notre tante avec ses «sublimes» donnés *en veux-tu en voilà*. (Proust, 1921 < Frantext)

(4) Peuhl des dossiers, j'en ai *en veux-tu en voilà* (Écrit interne)

1 L'étiquetage *EVEIV* est utilisé à des fins de commodité, et sera indifféremment appliqué ci-dessous à toutes les séquences de forme *en veux-tu en voilà*, quelle que soit leur ponctuation éventuelle et quel que soit le niveau d'analyse dont elles relèvent.

2 Cf. aussi l'amusant calembour tiré du *Canard enchaîné* du 4 janvier 2006, sous le sous-titre *L'homme des veux*: «Chez Chirac, avec prompteur ou sans lunettes, c'est *en veux-tu en voilà* et tous les jours la fête. Après les vœux à la nation, le gouvernement a eu droit aux siens. [...]» A comprendre comme une sorte d'haplogogie à partir de la séquence canonique *c'est des veux en veux-tu en voilà*... Ici, de même que dans tous les exemples cités dans cette étude, les italiques sont de moi.

- (5) Y a des économies partout dans des tiroirs secrets, des bas de laine tricotés sous des piles de serviettes qui puent la naphthaline. On remplit nos besaces *en vœux-tu en voilà...* (Bliez, 1972 < Franckx)
- (6) [continuée] à écrire des livres, et à dessiner, tant et tant et *en vœux-tu en voilà*, jusqu'à la déraison? (Guibert, 1990 < Franckx)
- (7) servez-vous du flingue *en vœux-tu en voilà* (Kotès, 1983 < Franckx).

Dans tous ces exemples, *EVEV* commutue avec *en grand nombre*, à *tre-larigot*, *ad libitum...*; la séquence, synthématisée, y assume la fonction de quantifieur de haut degré. En (1) et (2), *EVEV* complète des SN indéfinis ou partitifs introducteurs de référents nouveaux, avec la valeur de *tant et plus*, *en quantité*. Dans (3)-(4), la quantification porte sur l'objet sémantique, réalisé superficiellement, des verbes *donner*, *avoir* (ce qui abonde, ce sont respectivement les «*sablines*», les *dossiers*). Dans (5), elle porte au contraire sur un actant implicite, l'instrument sémantiquement impliqué par le procès *remplir*, l'identité référentielle de cet actant est fournie par le contexte antérieur (les besaces sont remplies, selon toute vraisemblance, avec force *économies* et *bas de laine...*). Dans (6), *EVEV* est coordonné avec un autre quantifieur, *tant et tant*, la quantification porte de manière ambiguë soit sur l'*effort* du verbe *dessiner*, soit sur l'action de *dessiner* elle-même. Dans (7) en revanche, *EVEV* ne peut quantifier que l'action verbale: l'allocutaire est incité à réitérer à discrétion l'action qui consiste à *se servir du flingue*. *EVEV* fonctionne donc, dans ces extraits, tantôt en emploi *ad-SN*, tantôt en emploi *ad-verbiale*<sup>3</sup>; syntaxiquement et prosodiquement intégré, il est exempt, dans la graphie, de toute ponctuation interne ou externe<sup>4</sup>. Les autres indices de grammaticalisation<sup>5</sup> dont témoigne *EVEV* sont la fixation positionnelle, la stabilisation du tiroir verbo-temporel, le figement du *tu*, même en contexte de vouvoiement (cf. «*vous* en auez de la photo, *en vœux-tu en voilà*», écrit internet), ainsi que la perte de fonction référentielle du pronom *en*.

- 3 Voici un exemple de *EVEV* suivant un adjectif, avec une valeur intensive ou superlative: (meu non... vraiment trop cool... thermique *en vœux-tu en voilà...* gillade... bons copains... mon anniversaire...) (Écrit internet).
- 4 À l'exception bien sûr du ponctuant qui suit *EVEV* quand celui-ci achève une phrase graphique.
- 5 Pour une synthèse à ce sujet, cf. Dostie, 2004: 35 sq.; Marchello-Nizia, 2006.

2. A la source de ce quantifieur original du français moderne se profile toutefois, de façon transparente en synchronie, une *clause binaire*, formée de deux propositions adjacentes dont la première contient une inversion du sujet (*En vœux-tu en voilà*, au sens de *Si tu en vœux, en voilà*). La notion de *clause* utilisée ici fait référence à la théorie des unités développée par le Groupe de Fribourg. Selon cette théorie, tout discours monologal, qu'il soit oral ou écrit, s'organise selon deux ordres de combinatoire superposés. A un premier niveau, dit *micro-syntaxique*, il s'articule en *clauses*, unités significatives maximales définies à la fois par leur connexité rectionnelle interne et par leur autonomie externe: chaque clause est formée d'un réseau de dépendances formelles liant ses constituants, mais est grammaticalement autonome par rapport à ses voisines, et peut être mise en énonciation indépendamment, dans le but de modifier le savoir partagé des interlocuteurs. Ce savoir partagé, également appelé mémoire discursive (en abrégé: M), engrange l'ensemble des connaissances inférables à partir de l'énonciation des clauses. A un second niveau, dit *pragmo-syntaxique* ou *macro-syntaxique*, les énonciations de clauses (notées  $\mathcal{C}$ ) sont groupées en *périodes*, unités délimitées par un intonème conclusif, réalisant une phase spécifique du programme d'actions communicatives du locuteur. Les relations combinatoires internes à la clause sont de type rectionnel (il s'agit, dans les termes empruntés à Hjelmslev, de rapports de solidarité et de détermination entre segments). La combinatoire des énonciations à l'intérieur de la période repose, quant à elle, sur des relations d'une autre nature, à caractère pragmatique-inférentiel, du type «présuppose» ou «laisse prévoir»: il s'agit de *contraintes d'appropriété* aux états successifs de M. Enfin, il importe de relever qu'à l'écrit, le «point final» de phrase ne reflète stablement aucun des deux niveaux d'analyse posés ci-dessus: peu homogène, l'usage du point donne lieu à variation, d'un scripteur à l'autre et chez un scripteur donné. Il peut ainsi démarquer selon les cas – et de manière souvent ambiguë – soit une fin de période, soit une fin de clause, voire un simple constituant de clause (Béguelin, 2002b).

- 6 On trouvera une présentation détaillée et argumentée in Berrendonner & Reichlerj-Béguelin, 1989; Berrendonner, 1990, 2002a, 2002b; Béguelin, 2002a, 2002b... et Groupe de Fribourg, à paraître. Je me limite ici à une présentation minimale du modèle en question.

2.1. Pour en revenir au cas de *EVEV'*, examinons deux exemples où cette suite fonctionne comme une clause indépendante, au sens qui vient d'être précisé:

- (8) Ah tu voulais de la roue libre, et bien *en veux-thu, en voilà* (Ecrit internet)  
 (9) Ali m'a donné des yatagans, des fusils et des sabres!... *en veux-thu, en voilà*. (Balzac, 1845)

Dans (8), le marqueur *e<b> bien* qui précède *EVEV'* indique que la séquence a le statut d'une  $\mathcal{G}$  autonome, non proportionnelle à une simple expression de quantité du genre *tant et plus*. Cette  $\mathcal{G}$  s'actualise sous la forme d'une clause binaire: d'abord, la proposition inversée initiale *en veux-thu*, qui anaphorise, à des fins de thématisation, le SN précèdent *de la roue libre* (cf. Combettes, 1983<sup>7</sup>); puis *en voilà*, principale à fonction rhématique. Si nous étiquetons les deux termes de la structure *EVEV'* par A et Z, comme le fit jadis Bally (1944) pour traiter des constructions segmentées, on dira que A est constitué ici d'une hypothétique inversée, avec un statut syntaxique d'adjectif et une valeur sémantique «cadrative» (au sens de Charolles, 1997): *en veux-thu*, au sens de *si tu en veux*. Z s'incarne à son tour dans le noyau verbal *en voilà* à statut de régissant<sup>8</sup>. Quant à (9), le point d'exclamation et les trois points qui y précèdent *EVEV'* sont interprétables de plusieurs manières; mais ils appuient l'hypothèse d'une autonomie de la séquence par rapport à son contexte antérieur. Ce critère de l'autonomie distingue nettement (8) et (9) des emplois (1)-(7), intégrés et forcément micro-syntaxiques. Une virgule interne sépare, dans (8) et (9), les deux constructions *en veux-thu* et *en voilà*. Comme on le verra, une telle virgule n'est pas, à elle seule, de nature à fixer le statut syntaxique de *EVEV'*; elle favorise cependant, dans les exemples en question, une interprétation de *EVEV'* comme clause binaire de type protase-apodose.

2.2. Le contexte d'apparition de *EVEV'* dans (8) et (9) présente avec (1)-(7) certaines analogies dignes d'intérêt: ainsi, dans la clause précédant *EVEV'*, la présence du verbe *donner* et/ou celle de SN partitifs ou indéfinis pluriels. Il n'en reste pas moins que l'interprétation «au propre», ou analytique, de

*EVEV'* est seule possible dans (8). Les exemples (8) et (9) admettent tous les deux, par ailleurs, une commutation avec *si tu en veux, en voilà*, sans que cela ne produise d'anomalie syntaxique<sup>9</sup>:

- (8') Ah tu voulais de la roue libre, et bien *si tu en veux, en voilà* (Exemple modifié)  
 (9') Ali m'a donné des yatagans, des fusils et des sabres!... *si tu en veux, en voilà*. (Exemple modifié)

Tel n'est pas le cas dans (1)-(7), où la même substitution aboutit à des résultats nettement moins naturels:

- (1') ? [...] des dizaines de dinosaures au lieu d'un ou deux, des effets spéciaux *si tu en veux, en voilà*, parfois, malheureusement, à la limite du jeu vidéo. (Exemple modifié)  
 (2') ? Du personnel *si tu en veux, en voilà* qui passe sa journée à traquer la poussière... (Exemple modifié)  
 (3') ? Il agaçait notre tante avec ses «sublimes» donnés *si tu en veux, en voilà*. (Exemple modifié)  
 Etc...

*EVEV'* fonctionne dans (1)-(7) comme une lexie quantificatrice, en vertu d'un processus abouti de grammaticalisation. L'anomalie des énoncés modifiés ci-dessus prouve, si besoin est, que la clause contenant une hypothétique en *si* (*si tu en veux, en voilà*) n'a pas connu le même destin syntaxique et sémantique que sa comparse *EVEV'*, dont les caractéristiques formelles ont probablement facilité la synthématisation: la séquence contient deux groupes trisyllabiques, rythmiquement parallèles, commençant tous les deux de manière identique ([ãv...]), mais s'achevant sur un contraste d'aperture entre les deux voyelles finales [v] (fermée) et [a] (ouverte).

2.3. Dans (9'), un indice supplémentaire de l'autonomie énonciative de *EVEV'* réside dans le fait que la séquence y est interprétable comme une sorte de discours direct libre dont la source est équivoque: l'énonciateur de ce discours pourrait être le «je» désigné par le pronom de 1<sup>er</sup> personne (*Ali m'a donné...*), mais aussi le dénommé Ali lui-même, voire un locuteur anonyme, indéterminé ou générique. Dans le même ordre d'idées, le déictique de 2<sup>e</sup> personne contenu dans *EVEV'* peut certes s'adresser au destinataire

7 Acharnd-Bayle, 2006, fournit des exemples de *si-p* à fonction topicalisante.

8 Je me rallie ici à la démonstration de Moignet, 1974, pour qui *voilà, voilà* relèvent de la catégorie verbale.

9 On peut d'ailleurs glaner sans peine des exemples authentiques comme:

*si tu en veux en voilà* (Ecrit internet)  
 mais bon, puisque tu en veux, en voilà. (Ecrit internet).

de l'énonciation en cours, mais il peut aussi pointer un allocutaire abstrait, «tout un chacun» en tant que destinataire potentiel d'une énonciation-type.

2.4. De l'emploi comme  $\mathcal{G}$  de *EIVEV* dans (8) et (9), il est possible, quoique non obligatoire, de construire une information sous-entendue selon laquelle les référents en cause (*de la roue libre*, et respectivement *des yachts, des fusils, des sabres*) sont disponibles en grande quantité. Cette information repose sur le calcul d'une inférence à caractère probabiliste, en vertu de laquelle «si quelqu'un énonce *EIVEV* à propos d'un référent, cela résulte vraisemblablement du fait que ce référent est disponible en quantité». Synthétiquement:

(10) Si  $Q(x)$  alors  $\mathcal{G}(EIV, EIV)$   
 $\mathcal{G}(EIV, EIV)$

$Q(x)$

Le raisonnement abductif mis en œuvre pour calculer cette inférence (*plus x est abondant, plus on est porté à le donner libéralement*) n'est sans doute que le reflet d'une expérience sociale bien connue, la «loi de l'offre et de la demande»... Or, les emplois micro-syntaxiques de *EIVEV* résultent de la ritualisation d'une telle inférence – ritualisation qui par elle-même en confirme le bien-fondé. Pour conclure provisoirement, ajoutons que si quantification il y a, elle est assurée dans (8) et (9) par des moyens pragmatiques. En tel cas, *EIVEV* alimente M à la fois par son contenu intrinsèque et par ses inférences, ce qui est le propre de toute  $\mathcal{G}$  de clause; d'autre part, le double pronom *en y* joue pleinement son rôle de pointeur pronominal *ad-M*, rappelant un référent valide via une  $\mathcal{G}$  antérieure. Dans les emplois micro-syntaxiques de *EIVEV* au contraire, le pronom *en* est démotivé, comme le montrent tout particulièrement les exemples (5)-(7).

2.5. D'autres énoncés de notre corpus se prêtent à une interprétation «étymologique» de *EIVEV* comme une  $\mathcal{G}$  de clause contenant une hypothétique inversée, avec deux pronoms *en* coréférentiels jouant pleinement le rôle de pointeurs anaphoriques, ainsi:

(11) En plus il est livré avec des vis à foison, *en veux-tu, en voilà*. (Écrit internet)

Cependant il est aussi possible de soutenir que *EIVEV* joue dans (11) un rôle de syntème quantificateur, redondant sur *à foison*. Si la commutation avec *si tu en veux, en voilà* n'est pas exclue, celle avec *en quantité* est tout aussi

plausible. L'interprétation micro- de *EIVEV* est ici défendable à égalité avec l'interprétation macro-, cela malgré la présence d'une ponctuation «interne» après *en veux-tu*: la virgule est susceptible de n'avoir, dans le cas présent, qu'une fonction purement «remotivante». C'est à partir d'énoncés de ce genre, admettant deux analyses grammaticales équiprobables<sup>10</sup>, que nait en synchronie l'emploi micro- de *EIVEV*. On représentera comme suit la double analyse dont est susceptible un exemple comme (11):

(11') Méanalyse G1/G2

Grammaire 1:

$\mathcal{G}_1$  [en plus il est livré avec des vis à foison]c  $\mathcal{G}_2$  [en veux-tu, en voilà]c

Grammaire 2:

$\mathcal{G}$  [en plus il est livré avec des vis à foison,  
*EIVEV*sq]c

Ce qui frappe dans cette méanalyse, c'est l'incommensurabilité des deux structurations grammaticales en concurrence. Soit *EIVEV* représente une  $\mathcal{G}$  à part entière, actualisant une clause binaire du type [protase + apodose]; la fonction de cette  $\mathcal{G}$  consiste alors à surenchérir, dans un second temps, sur une quantification apportée via l' $\mathcal{G}$  précédent, dans le cadre d'une routine [action + continuation]. Soit *EIVEV* n'est autre qu'un syntème de bas rang, interprété au même niveau que «à foison», avec lequel il produit un effet de piétinement paradigmatique ou de liste, au sens de Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 (d'où la représentation «en grille», à la manière du GARS, proposée sous (11')). Il n'y a plus alors qu'une seule opération énonciative en jeu, sans qu'il soit possible d'invoquer une quelconque gradualité du changement en cause. La «réalité» linguistique de l'analyse micro- se traduit, selon le principe saussurien bien connu (Saussure, 1916), par la productivité des emplois micro-: dans maints contextes en effet, il n'est plus guère plausible, pour des raisons de vraisemblance référentielle, d'envisager *EIVEV* comme une  $\mathcal{G}$  autonome accomplissant une offre:

(12) Du reste, des statues partout, des statues *en veux-tu en voilà* (Hugo, 1864 < Fran-text)

10 A la suite de Jespersen, 1922, et de Blankenberg, 1950, j'appelle *méanalyses* les séquences linguistiques susceptibles de deux (ou plusieurs) analyses grammaticales différentes sans effets notables sur le sens. Le terme de *méanalyse* est également en usage pour désigner le même type de phénomène (cf. Langacker, 1977).

(13) Je vois ça d'ici: un wagon réformé dans la zone, avec une cabane à lapins, des gosses autant que les lapins, et des poux *en veux-tu en voilà* (Bernanos, 1927 < Franckx)

(14) Parasols, transats et m<sup>as</sup>-tu-ru *en veux-tu en voilà* se mêlent sur cette bande de terre léchée de part et d'autre par les eaux du Rhône. (Écrit internet)<sup>11</sup>

3. La mise en lumière d'une grammaticalisation de type  $\mathcal{G}$  [ $P_{\text{inv}}$  P]c  $\rightarrow$  *Quantifieur* ne suffit pas, cependant, à rendre compte de tous les emplois de *EVEV*, cf.:

(15) Des cartes *en veux-tu? En voilà!!!* (Écrit Internet)<sup>12</sup>

La ponctuation est, en linguistique, un critère à utiliser avec prudence. Cependant la segmentation graphique mise en oeuvre dans l'exemple (15) oriente vers une interprétation, tout à fait plausible également, où la relation entre les deux noyaux verbaux *en veux-tu* et *en voilà* relève elle-même de la pragma-syntaxe. Dans cette interprétation, la séquence AZ contenue dans (15) ne réalise pas une clause binaire, mais deux clauses autonomes: une demande de confirmation avec un constituant détaché (*Des cartes en veux-tu?*) suivie d'une assertion indépendante (*En voilà*). Le statut de requête de la première  $\mathcal{G}$  va de pair avec la possibilité d'utiliser assez naturellement, en pareil contexte, d'autres variantes de la question, que ce soit la forme non inversée ou celle marquée par *est-ce que*:

(15') Des cartes *tu en veux? En voilà!!!* (Exemple modifié)

(15'') Des cartes *est-ce que tu en veux? En voilà!!!* (Exemple modifié)

11 On notera l'effet stylistique produit ici par le cumul de deux expressions délocutives, *m<sup>as</sup>-tu-ru* et *EVEV*: cf. Benveniste, 1966; Ducrot, 1983.

12 Voici d'autres exemples analogues et de même source:

Du vécu!!! *En veux-tu? En voilà*, envoic la thune.

Des cartes *en veux-tu? En voilà!!!*

Polices caractèrè *en veux-tu? en voilà!*

Ces exemples se rencontrent en alternance avec des formulations sans inversion:

Des résultats? *tu en veux? en voilà!*

Du hoax, *tu en veux? en voilà!*

Du kiff *t'en veux? En voilà!!!*

Exemples authentiques (cf. n. 12):

Des résultats? *tu en veux? en voilà!*

Du hoax, *tu en veux? en voilà!*

Du kiff *t'en veux? En voilà!!!*

On peut donc légitimement penser que (15) contient deux  $\mathcal{G}$  successives  $\mathcal{G}_1$  [EV?]  $\mathcal{G}_2$  [EV] et qui ne s'impliquent pas réciproquement. D'un point de vue pragma-syntaxique, les deux  $\mathcal{G}$  ne sont cependant pas sans rapport, dans la mesure où la première constitue une *préparation* à la seconde: la requête n'est là que pour servir de préalable à l'offre qui va suivre, dans le cadre d'une routine périodique de type [*préparation* + *action*] (Berrendonner, 2002b). De surcroît, l'offre accomplie par la seconde  $\mathcal{G}$  enchaîne sémantiquement sur une potentialité positive implicite par la requête qui précède: *en veux-tu? <oui, alors> en voilà*. On tient là les conditions favorables à un scénario de grammaticalisation conduisant à la réinterprétation d'une période binaire en couple [*prépare* + *apodose*]. Quand ces deux facteurs sont réunis (séquence question-assertion relevant d'une routine [*préparation* + *action*], orientation positive de la question), il arrive couramment en effet que le couple d' $\mathcal{G}$  concerné soit reçu comme une seule clause dont la première proposition est une subordonnée conditionnelle adjoind<sup>13</sup> à la seconde (Chaquet, 1993; Leuschner, 1998; Béguelin & Corninboeuf, 2005; Corninboeuf, thèse en cours). Il s'ensuit que la clause binaire mise en évidence dans (4) peut être vue, à son tour, comme produit de la coalescence d'un couple d' $\mathcal{G}$  paratactiques (cf. Hopper & Traugott, 1993: 172-174).

4. Ont été mis en évidence, ci-dessus, trois statuts syntaxiques bien distincts de *EVEV*. Partant du niveau macro- pour aller vers niveau micro-, la séquence peut relever d'une analyse comme deux  $\mathcal{G}$  juxtaposées en relation de parataxe (1.3.); elle peut aussi constituer une unité maximale de la micro-syntaxe, c'est-à-dire une clause comprenant une hypothétique adjoind<sup>e</sup> et une principale (1.2.); enfin, elle peut avoir subi une transcatégorisation et fonctionner au rang de *S<sub>adv</sub>*, avec le statut de quantifieur de haut degré (1.1.). En bref:

13 A moins qu'il n'y ait entre les deux propositions une relation de co-jonction, selon la typologie des relations inter-propositionnelles proposée par Rebuschi, 2001: 55. Dans le cadre de cette modeste étude, je n'entrerai pas plus avant dans le débat.

1.  $EVEV=1$  période (ou 1 macro-syntagme) de type [ $\mathcal{G}$  *préparation* +  $\mathcal{G}$  *action*]
2.  $EVEV=1$  clause binaire [proposition adjoindre + proposition principale]
3.  $EVEV=1$  morphème quantifieur.

Comme le montrent les exemples étudiés ci-dessus, qui s'étaient tous statuts confondus sur environ un siècle et demi, ces trois analyses coexistent dans une synchronie large du français. Bon nombre d'exemples relèvent de deux structures grammaticales concurrentes (méta-analyse 1/2 ou méta-analyse 2/3), ce qui maintient la connectivité du système variant. Non ponctué et sorti de son contexte, un exemple comme (16) est donc susceptible d'une triple interprétation (16a-c), que la prosodie serait sans doute de nature à désambiguïser:

- (16) des trucs qui clignotent *en veux-tu en voilà* (Ecrit internet)  
 (16a)  $\mathcal{G}_1$  (des trucs qui clignotent *en veux-tu*)  $\mathcal{G}_2$  (*en voilà*)  
 (16b)  $\mathcal{G}_1$  (des trucs qui clignotent)  $\mathcal{G}_2$  (*en veux-tu, en voilà*)  
 (16c)  $\mathcal{G}$  (des trucs qui clignotent *en veux-tu en voilà*)

5. Soucieux de déterminer «si un rapport linguistique donné appartient au présent ou à l'histoire», Frei (1929: 29-31) a proposé une distinction terminologique intéressante entre ce qu'il appelle un *changement statique*, ou *changement* tout court, et une *évolution*. L'auteur genevois propose de réserver le terme de *changement* pour qualifier tout passage réversible où «le terme initial peut être spontanément rétabli par les sujets». Dans le cas contraire, il s'agit pour lui d'une *évolution*. A titre d'exemples, Frei cite les formes abrégées *prof<esseur>* ou *perm<ission>* qui relèvent d'un changement, dans la mesure où le point de départ de la forme abrégée reste récupérable par les locuteurs francophones. Au contraire, *déchoir*, *déchéance*, n'est plus ressenti comme apparenté à ces deux lexèmes: il a subi une *évolution*. Dans le cas de *EVEV*, et *mutatis mutandis*, les coalescences menant de 1 à 2 d'une part et de 2 à 3 d'autre part sont vraisemblablement à l'heure où j'écris des *changements statiques*, dont le point de départ reste accessible aux sujets parlants. Ceci est un point notable, à verser dans la discussion scientifique en cours sur l'«unidirectionnalité» supposée des changements linguistiques (ou d'une majorité d'entre eux; cf. Prévost, 2003).

## 2. Enseignements et surprises d'une recherche sur corpus

6. Aux fins de la présente étude, j'ai procédé vers la mi-décembre 2005 à une recherche de la séquence *EVEV* sur deux grands corpus: FranText d'une part (3731 textes) et CERF de l'autre (Corpus électronique de référence du français<sup>14</sup> incluant Corpaix, au total 2 millions de mots).

6.1. Les attestations que ces corpus ont livrées sont étonnamment peu nombreuses: seulement 38 exemples pertinents, du type de ceux étudiés plus haut, dans FranText, dont le plus ancien sous la plume de Mérimée en 1840<sup>15</sup>; et seulement 5 exemples dans CERF. Dans les emplois littéraires, *EVEV* se rencontre principalement dans des discours directs et/ou dans des contextes exhibant des connotations d'oralité. Dérivé d'une  $\mathcal{G}$  contenant un tutoiement, *EVEV* est semble-t-il demeuré une expression familière, rare dans la «grande» littérature hormis peut-être certains contextes érotiques (cf.: «Alors moi je la prends par la taille, je l'embrasse, *en veux-tu en voilà*» (Moselly, 1907)). Toutefois, cette restriction d'emploi est sans doute fortuite et liée à des facteurs génériques. Car sur l'internet, un moteur de recherche renvoie d'emblée à quelque 123 000 pages contenant *EVEV*, avec du déchet certes, mais témoignant de l'usage fort répandu de cette expression en français d'aujourd'hui (cf. ci-dessus ex. (2), (4), (8), (11), (14), (15), (16)...).

14 Ce corpus a été aimablement mis à ma disposition par Jean Veronis, ce dont il soit remercié.

15 Voici l'exemple en question, tiré de *Colomba*:

«... qu'y a-t-il, au nom de Dieu, demanda Orso.

— Allons! ne faites pas le farceur, mon lieutenant! Vous jetez le gibier par terre, et vous voulez qu'on vous le ramasse... en voilà un qui va en avoir un drôle de dessert, aujourd'hui! C'est l'avocat Barroncini. De la viande de boucherie, *en veux-tu, en voilà!* Maintenant, qui diable héritera?»

Le premier exemple dépourvu de démarcation graphique est postérieur de peu d'années et se trouve dans la *Correspondance* de Georges Sand (1852): «J'agis, je cours, ça va bien. J'ai été reçue on ne peut mieux, et des poignées de main de cette dame *en veux-tu en voilà!*»

Noter aussi dans cet extrait l'emploi «en couplage» (au sens de Deulofeu, 1989) de la construction verbale *on ne peut mieux*, qui mériterait à son tour une étude syntaxique détaillée.

6.2. Une autre surprise, de type qualitatif cette fois, a été de découvrir des variantes non standard de l'expression *EVEV*, à commencer par *veux-tu en voilà*, *veux-tu voilà*:

(17) Un jour, ils nous ont ramené trois boîtes de carottes... et le lendemain une caisse de navets... Des favoys *veux-tu en voilà*! (Céline, 1936, 2 exemples dans la même œuvre, < Frantext)

(18) Balançages *veux-tu voilà*. (Boudard, < Frantext 1963)

Parmi les exemples livrés par Frantext figurent, en plus des 38 mentionnés ci-dessus, deux occurrences de *A en veux-tu en voilà* et une de *A LA «en veux-tu en voilà»*, cf.:

(19) Grand jour: tabac libre, à profusion, à gogo, à discrétion, à *en veux-tu en voilà*, à la pelle, sans carte, sans chaînes ni boulets. (Fallet, 1947 < Frantext)

(20) de l'herbe gonflée d'eau à *en veux-tu en voilà* (Giono, 1930 < Frantext)

(21) Qu'est-ce qui se dépensait, depuis les robes de la présidente avec traîne à la «*en veux-tu en voilà*» jusqu'aux feuilles de papier qu'on avait collées sur les branches des maronniers, aux Champs-élysées [...] (Grevel, 1935 < Frantext)

L'exemple (19) est particulièrement intéressant: il déploie, sur l'axe syntagmatique, tout un paradigme d'expressions quantitatives en *à*, dont la pression analogique s'exerce manifestement sur *EVEV*. La paradigmatisation amorcée via la méanalyse (11<sup>o</sup>) accomplit ici, semble-t-il, encore un pas supplémentaire. *EVEV* occupe une position de N dans l'occurrence (21), formée à l'instar d'autres expressions construites sur une «locution de discours» (Benveniste, 1966: 277): à la *va comme je te pousse*, à la *smier-moi jeune homme*... Les guillemets entourant *EVEV* dans cet exemple ne sont pas un cas isolé<sup>16</sup>: ils témoignent peut-être d'une conscience du caractère délocutif de *EVEV* chez les scripteurs qui l'emploient.

6.3. Les corpus livrent d'autre part, à toutes les époques, bon nombre d'exemples où les deux constructions verbales, celle autour de *vouloir* et celle autour de *voilà*, se succèdent en emploi «libre», avec des compléments lexicalement pleins du *V vouloir*, ou avec un *vous* plutôt qu'un *tu*, ainsi:

16 Cf. les exemples suivants (écrits internet, sic):

En conséquence, il y a du chômage, *«en veux-tu en voilà»* des produits prohibés qu'on me tendait *«en veux-tu en voilà»* à des prix défiant toute concurrence

(22) *Veux-tu mon épée, voilà une batte d'ailequin.* (Musset, 1834 < Frantext)  
*Veux-tu des promesses, en voilà!* (Zola, 1883 < Frantext)

*Veux-tu une conclusion? La voilà.* (Écrit internet)  
 et *veux-tu des baisses d'impôt, alors en voilà!* (Écrit internet, où *alors* anaphorise < *oui*>, cf. § 3. *supra*)

Allons-y, en voulez-vous, en voilà des sondages et enquêtes en ligne! (Écrit internet)

Le *V vouloir* ne subit pas l'inversion dans les exemples vraisemblablement macro-syntaxiques, constitués de deux *Œ*, de la série (23):

(23) *Vous voulez que je vous parle de mes misères, ma bonne, en voilà peut-être plus qu'il ne vous en faut.* (Mme de Sévigné, 1680)  
*Vous voulez nos couplets, les voilà.* (Mme Riccoboni, 1767)

*Vous voulez de la révoite, en voilà.* (Hugo, 1864)

*Tu veux que je te dise la vérité, ma chère fille, eh bien, la voilà!* (Flaubert, 1880)

c'est du mystère que tu veux, en voilà (Trénet, 1939)

tu veux de la jouissance, en voilà, sale bête (Bernanos, 1948)

vous en voulez en voilà encore!!!!!!!!!!!!!! (Écrit internet)

On reconnaît dans ces séquences la routine discursive bien connue (cf. Roulet, 1985: 34; Kerbrat-Orecchioni, 1990: 229) qui consiste à accomplir un acte «subordonné» justifiant la pertinence de l'énonciation qui suit. Le figement de *voilà* (cf. n. 8) explique que cette série d'exemples n'atteste que le présent.

7. Enfin, pour conclure, on signalera l'usage de diverses variantes néologiques du quantifieur *EVEV*, non encore engrangées par les lexicographes. Elles sont livrées uniquement, mais en abondance, par internet:

— *en voulez-vous en voilà* (901 pages)

— *vous en voulez en voilà* (326 pages)

— *tu en veux en voilà* (315 pages)

— *t'en veux en voilà* (113 pages)

Ces variantes et les façons dont elles sont spontanément ponctuées sont riches d'enseignement sur la (re)motivation dont fait l'objet *EVEV* en français contemporain: en même temps, leur évolution syntaxique et catégorielle tend à prendre le même chemin que celle de *EVEV*. Manifestement détachée dans certains exemples comme (24), la suite *en voulez-vous, en voilà* est toutefois apte, elle aussi, à investir une position *adv-SN* dans les exemples (25):

(24) Des espaces de rangement, *en vouloir-vous, en voilà*  
De la politique, *en vouloir-vous, en voilà.*

(25) Des jeux *en vouloir-vous en voilà*, des joueurs *en vouloir-vous en voilà*, de la bière *en vouloir-vous en voilà*  
que des belles phrases *en vouloir-vous en voilà...*  
de la pop, de la danse, des mélodies *en vouloir-vous en voilà...* (sic)  
de la daube *en vouloir-vous en voilà*

Même cas pour l'expression non inversée *vous en voulez, en voilà*, qui, utilisée de manière apparemment «libre» dans (26), supporte ailleurs (27) des métanalyses identiques à celles qui ont été mises en évidence pour *EVEV* en première partie de cette étude:

(26) Des Citroën? *Vous en voulez? En voilà!*  
Des sous *vous en voulez? en voilà!*

(27) Et de L'humour *vous En voulez En voilà!* (sic)  
des dadas *vous en voulez en voilà!!!*  
Des théories spéculatives de surveillance *vous en voulez en voilà!* [...] ]

Même cheminément enfin pour *t'n* *en veux en voilà*, qui dans (28) peut continuer soit un macro-syntagme contenant deux  $\mathcal{G}$  paratactiques, soit une clause protase-*apodose*...

(28) tiens, *t'en veux en voilà*  
*T'en veux en voilà* encore.

... mais qui dans (29) fonctionne apparemment comme une variante «rajeunie», désinversée, du *EVEV* à vocation de quantifieur:

(29) des fans *tu en veux en voilà!*  
Ça pousse les basses à fond, du son *t'en veux, en voilà*  
Même des bagnoles *t'en veux en voilà!*  
<le Nutella> c'est bien garé en lipide *tu en veux en voilà!* (sic)

L'hypothèse d'un «changement statique» analogue à celui subi par *EVEV* est confirmée par ces exemples presque inespérés où *t'en veux en voilà* est précédé de la préposition *à*, en écho avec (19) et (20) ci-dessus:

(30) et des dragons de l'enfer et des Voix à tire lartigo... *à t'en veux en voilà!* (sic)  
des \$\$\$ à en *tu en veux en voilà!!!* (sic<sup>17</sup>)

17 Cet exemple peut contenir une anticipation du *en*, ou alors un fait de *brbe* par lui-même instructif.

### 3. Conclusions

8. Au cours des dernières décennies, les changements linguistiques ont donné lieu à un regain d'intérêt dont on ne peut que se réjouir. Après une période d'éclipse relative, il importe en effet de remettre sur le métier les problèmes d'évolution des systèmes linguistiques, abandonnés pour un temps au profit d'analyses peu portées à prendre en compte les faits de variation qui sont à l'origine du changement linguistique.

8.1. Le secteur le mieux documenté du changement diachronique reste cependant, pour l'heure, celui du lexique et de la morphosyntaxe. On a ainsi décrit, pour le cas du français, des transcatégorisations nées en contexte micro-syntaxique, alimentant la classe des prépositions ou des conjonctions, ou encore les phénomènes d'auxiliation, la naissance de déterminants quantifiants (*beaucoup, la plupart...*), l'évolution de certains V recteurs «forts» vers le statut de recteurs «faibles», l'apparition de pronoms «vides» en tant que sujets de V impersonnels, etc. Dans la foulée des études de Deulofeu, 1988 et 1989, les changements qui m'intéressent depuis quelques années se situent toutefois à un autre niveau, à la charnière entre pragma-syntaxe et micro-syntaxe; ils relèvent de ce que la grammaire traditionnelle approchait en termes d'agrégation de phrases ou de sous-phrases, mais que seul un modèle d'analyse fondé sur d'autres unités que la phrase permet de modéliser avec rigueur (Béguelin, 2002a, *Grammaire de la période*, à par.)

8.2. Le scénario de changement présenté ci-dessus à propos de *EVEV* aura permis, j'espère, de mieux comprendre dans quelles conditions une séquence discursive constituée d'un couple d' $\mathcal{G}$  en vient à se ritualiser en une clause unique de type [*protase+apodose*], avant que celle-ci n'en vienne elle-même à perdre son autonomie, absorbée par une clause d'accueil où elle tombe au rang de constituant de bas rang. A la source des dérives syntaxiques qui affectent la séquence *EVEV*, il faut voir, comme on l'a démontré aux §§ 2.-4., les réinterprétations micro- qui affectent dans certains cas les macro-syntagmes de type [*préparation + action*] d'une part, de type [*action + continuation*] d'autre part. Se trouvent ainsi étayées les conclusions de nos études récentes (2002a, 2003, 2005), qui visaient à définir, à l'aide d'un outillage conceptuel adapté, les conditions propices à certaines coalescences de clauses dont les effets touchent à la fois la syntaxe et le lexique.

Enfin, la notion commode, mais laxiste de *continuum de grammaticalisation* reçoit un contenu formalisé, dès lors qu'ont été dégagées avec précision les méthanalyses qui préparent aux changements constatés.

## Références bibliographiques

- Achard-Bayle, Guy (2006). «Si polysémique et si polyphonique». In Perrin, Laurent (éd.), *La polyphonie*, Metz, Recherches linguistiques n° 28, 407-434.
- Bally, Charles (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berner, Francke.
- Béguehin, Marie-José (2002a). «Routines syntaxiques et grammaticalisation: le cas des clauses en *n'importe*». In Leth Andersen Hanne & Henning Nølle (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Århus, 17-19 mai 2001, Berner, Peter Lang, 43-69.
- (2002b). «La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse». *Verbum* XXIV, 85-107.
- (2003). «Variations entre macro- et microsyntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation». In Scarno, Antonietta (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni Editore, 111-131.
- Béguehin, Marie-José & Gilles Corninboeuf (2005). «De la question à l'hypothèse: aspects d'un phénomène de coalescence». In Rossari, Corinne et alii (sous la direction de), *L'état de la question*, Québec, Éditions Nota Bene, 67-89.
- Benveniste, Emile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Berrendonner, Alain (1990). «Pour une macro-syntaxe». *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- (2002a). «Des deux syntaxes». *Verbum* XXIV, 23-35.
- (2002b). «Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques». In Leth Andersen, Hanne & Henning Nølle (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berner, Peter Lang, 23-41.
- Berrendonner, Alain & Marie-José Reichler-Béguehin (1989). «Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique». *Langue française* 81, 99-125.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire & Colette Jeanjean (1987). *Le Français parlé. Edition et transcription*. Paris, Didier-Érudition.
- Blinkenberg Andreas (1950). *Le problème de l'accord en français moderne*. Essai d'une typologie. Copenhague.
- Charolles, Michel (1997). «L'encadrement du discours». *Cahier de recherche linguistique* 6, 73p.
- Chauquet, Jean (1993). «Forme interrogative et hypothèse en anglais contemporain». *Travaux linguistiques du CERLICO* 7, 213-236.
- Comberes, Bernard (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles & Paris-Gembloux, De Boeck-Duculot.
- Corninboeuf, Gilles (2001). *Approche macro-syntaxique des Si-énonciations en français moderne*. Mémoire de licence, Université de Fribourg.
- (en cours). *L'expression de l'hypothèse en français contemporain: entre hypothèse et parataxe*. Thèse, Université de Neuchâtel.
- Deulofeu, José (1988). «La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées». In Blanche-Benveniste, Claire, André Chervel & Maurice Gross (éds), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Séfiani*. Aix-en-Provence, PUP, 181-202.
- (1989). «Des couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé». *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- Dostie, Gaëtan (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.
- Frei, Henri (1929). *La grammaire des faits*. Genève, Slatkine Reprints, 1982.
- Giacalone Ramat, Anna & Paul J. Hopper (éds) (1998). *The limits of grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.
- Grevisse Maurice (1993), *Le Bon Usage*. 13<sup>e</sup> éd. refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- Groupe de Fribourg. *Grammaire de la période*. A paraître.
- Haiman, John (1983). «Paratactic if-clauses». *Journal of Pragmatics* 7, 263-281.
- Hopper, Paul J. & Elisabeth Closs Traugott (1993). *Grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Jespersen, Otto (1976 = 1922). *Nature, évolution et origines du langage*. Paris, Payot.
- Kerbar-Orecchioni, Catherine (1990). *Les interactions verbales*, tome 1. Paris, Armand Colin.
- Kriegel, Sibylle (sous la direction de) (2003). *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation orale et écrite*. Paris, Éditions du CNRS.
- Langacker, Ronald (1977). «Syntactic reanalysis». In C. N. Li (éd.), *Mechanisms of Syntactic Change*. Austin / London, University of Texas Press, 57-139.
- Leuschner, Torsten (1998). «At the boundaries of grammaticalization: what interrogatives are doing in concessive conditionals». In Giacalone Ramat Anna & Paul J. Hopper (éds) (1998), 159-187.
- Marchello-Nizza, Christiane (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, de Boeck.
- Moignet, Gérard (1974). *Études de psycho-systématique française*. Paris, Klincksieck.
- Prévost, Sophie (2003). «La grammaticalisation: unidirectionnalité et statut». *Le Français Moderne* LXXI (2), 144-166.
- Rebuschi, Georges (2001). «Coordination et subordination. Première partie: la co-jonction restreinte». *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 96/1, 23-60.
- (2002). «Coordination et subordination. Deuxième partie: vers la co-jonction généralisée». *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 97/1, 37-94.
- Roulet, Eddy (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berner, Peter Lang.
- Saussure, Ferdinand de (1916). *Cours de linguistique générale*, 1<sup>re</sup> éd. par Charles Bally & Albert Sechayre 1916, 2<sup>e</sup> éd. 1922, 3<sup>e</sup> éd. 1931; édition de Tullio De Mauro, Payot, 1972; édition critique et synoptique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, 1967.